

litate-mura : un village fortement contaminé à 40 km de la centrale de Fukushima

Communiqué du 11 avril 2011

La situation des quatre réacteurs nucléaires de la centrale de Fukushima est loin d'être sous contrôle et des rejets dans l'atmosphère et dans la mer se poursuivent. Mais, un mois après le début des quatre catastrophes nucléaires, les conséquences sont déjà dramatiques bien au-delà de la zone d'évacuation **des 30 km**.

A la demande de citoyens japonais, l'ACRO, laboratoire associatif d'analyse de la radioactivité créé il y a 25 ans, juste après la catastrophe de Tchernobyl, a analysé gracieusement des échantillons de terre et d'eau en provenance des municipalités de litate, de Kawamata et de Fukushima, situées entre 40 km et 50 km au Nord Ouest de la centrale accidentée.

Les résultats des analyses effectuées par l'ACRO, dont le laboratoire est agréé, démontrent une situation alarmante : le sol des fermes et des champs de riz est fortement contaminé en tous les points où des prélèvements ont été faits. De l'iode 131, des césiums 134, 136 et 137... et de nombreux autres radioéléments ont été détectés. Les résultats complets sont sur notre site Internet www.acro.eu.org

La contamination par l'iode 131 est prépondérante. Les niveaux sont tels qu'il serait prudent d'évacuer le village d'litate : au lieu dit Maeda, nous avons détecté 1,9 millions de becquerels par mètre carré.

Malheureusement, cette situation alarmante va perdurer, à l'instar de ce que l'on a observé dans les territoires contaminés de la région de Tchernobyl. Car si l'iode et la plupart des autres radioéléments détectés vont disparaître rapidement par décroissance radioactive quand les rejets auront cessé, ce n'est pas le cas du césium 137 qui a une période radioactive de 30 ans, c'est-à-dire qu'il diminue de moitié tous les 30 ans.

Le sol des fermes et des champs de riz est aussi fortement contaminé en césium 137 partout où des prélèvements ont été faits. A titre de comparaison, le gouvernement japonais vient de fixer à 5 000 becquerels de césium 137 par kilogramme de terre la limite au-dessus de laquelle il ne sera pas possible de cultiver le riz. Tous les sols de litate mesurés par l'ACRO sont au-dessus de cette limite. Seul le champ de riz d'Isaka dans la commune de Kawamata est en dessous. C'est le lieu dit Maeda situé dans la commune d'litate qui est plus contaminé avec 39 600 becquerels par kilogramme de terre.

A titre de comparaison avec la situation en Biélorussie, où un droit à la migration avait été instauré à partir d'une contamination radioactive de 185 000 becquerels par mètre carré et un droit au relogement à partir de 555 000 becquerels par mètre carré, nous avons aussi exprimés nos résultats dans cette unité. Presque toutes les zones contrôlées par l'ACRO sont au-dessus de ces limites.

Une cartographie précise des retombées des rejets aériens est impérative.

Cette contamination provient des dépôts secs et des pluies, comme en témoignent les niveaux relevés dans de l'eau de pluie prélevée dans une bassine.

Dès le 12 mars, l'ACRO a mis en ligne un suivi en continu des événements au Japon. Quand il est devenu évident qu'il s'agissait d'une catastrophe de grande ampleur, nous avons lancé un appel à souscription pour venir en aide aux populations japonaises confrontées à la pollution radioactive. Nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité d'aider au développement au Japon d'une expertise citoyenne similaire à celles exercées par l'ACRO en France et par les habitants des zones polluées en Biélorussie. Nous continuons donc à faire appel à la générosité pour favoriser son émergence.

Enfin, dès l'annonce de l'arrivée des particules radioactives en France métropolitaine, nous avons mis en place une surveillance de tout le territoire national à l'aide de notre réseau de préleveurs volontaires. Les résultats sont aussi en ligne sur notre site Internet.

**Rejoignez nous le mardi 12 avril 2011 à 20h pour une conférence-débat
sur la catastrophe nucléaire qui se déroule dans la centrale de Fukushima dai-ichi, au Japon.
Maison des associations de Caen, 7 bis rue Neuve Bourg l'Abbé, 14000, Caen.**